

## MESURES COVID-19

Cet été, adoptez les bonnes pratiques !



### PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

- Dans tous les lieux publics clos.
- En extérieur, pour tout événement générant un rassemblement important de population sur la voie publique.
- Sur les marchés de plein-air alimentaires et non-alimentaires, les brocantes et vide-greniers, foires et fêtes foraines.



### CENTRES DE DÉPISTAGE ET DE VACCINATION POUR TOUS

- Pour se protéger des formes graves du virus, la vaccination constitue le seul rempart durable.
- Si je ne suis pas vacciné ou je ne suis pas complètement protégé (2 injections + 14 jours) ou je présente des symptômes, je vais régulièrement me faire dépister.



### PASS SANITAIRE POUR TOUS LES ÉVÉNEMENTS DE 1000 PERSONNES ET +

**Pour tous nous retrouver, tous vaccinés, tous protégés !**